

Selon Reuters, les réfugiés n'ont pas accès aux vaccins car Big Pharma craint les poursuites judiciaires !



[Source : lelibrepenseur.org]

Pendant que les morticoles cathodiques nous vendent la vaccination comme sûre et sans risque, pas plus dangereuse que si on avalait une cacahouète, on apprend que Big Pharma refuse de vacciner les réfugiés car ils ne sont pas sous la protection d'un État qui prend la responsabilité de la vaccination et de l'indemnisation des effets indésirables. Ceci est une énième démonstration de cette mascarade vaccinale mondiale qui est clairement la plus grande escroquerie de tous les temps. Honte aux médecins et à tous les professionnels de la santé impliqués et complices.

Des dizaines de millions de migrants pourraient se voir refuser les vaccins COVID-19 d'un programme mondial parce que certains grands fabricants s'inquiètent des risques juridiques liés aux effets secondaires nocifs, selon des responsables et des documents internes de Gavi, l'organisation caritative qui gère le programme, examinés par Reuters.

[Voir aussi :

Les laboratoires limitent l'accès au vaccin pour les migrants par peur des procédures judiciaires (RT France)]

Près de deux ans après le début d'une pandémie qui a déjà tué plus de 5 millions de personnes, seuls 7 % environ des habitants des pays à faible revenu ont reçu une dose. Les livraisons de vaccins dans le monde ont été retardées par des problèmes de production, la thésaurisation par les pays riches, les restrictions à l'exportation et la bureaucratie. De nombreux programmes ont également été entravés par l'hésitation du public.

Les préoccupations d'ordre juridique constituent un obstacle supplémentaire

pour les responsables de la santé publique qui s'attaquent au coronavirus, alors même que les responsables affirment que les personnes non vaccinées offrent un environnement idéal pour sa mutation en de nouveaux variants qui menacent l'immunité durement acquise dans le monde entier. Selon les Nations unies, de nombreux fabricants de vaccins COVID-19 ont exigé que les pays les indemnisent pour tout événement indésirable subi par des personnes à la suite de l'administration de ces vaccins.

Là où les gouvernements n'ont pas le contrôle, cela n'est pas possible.

Les préoccupations concernent les personnes, telles que celles déplacées par les crises au Myanmar, en Afghanistan et en Éthiopie, qui sont hors de portée des programmes de vaccination des gouvernements nationaux.

Pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile, ainsi que pour les personnes touchées par des catastrophes naturelles ou d'autres événements qui les mettent hors de portée de l'aide gouvernementale, le programme mondial connu sous le nom de COVAX a créé un tampon humanitaire – une réserve de vaccins de dernier recours à administrer par des groupes humanitaires. Gavi, l'alliance pour les vaccins, est un partenariat public-privé créé en 2000 pour promouvoir la vaccination dans le monde.

Mais ce tampon ne dispose d'aucun mécanisme permettant d'offrir une compensation. Gavi, qui gère COVAX avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), explique que lorsque les demandeurs de doses, principalement des ONG, ne peuvent pas supporter les risques juridiques, les livraisons à partir de ce stock ne peuvent être effectuées que si les fabricants de vaccins acceptent leur responsabilité.

Les entreprises qui sont prêtes à le faire dans ces circonstances ne fournissent qu'une minorité des vaccins du programme, selon des personnes connaissant bien le dossier et les documents, rédigés par le personnel de Gavi pour une réunion du conseil d'administration qui débutera fin novembre.

Plus des deux tiers des doses de COVAX proviennent de Pfizer Inc. (PFE.N) et de son partenaire BioNTech SE (22UAY.DE), AstraZeneca PLC (AZN.L) et Moderna Inc. (MRNA.O), indique Gavi. Moderna a refusé de commenter. AstraZeneca et Pfizer ont déclaré être en pourparlers avec Gavi mais ont refusé de faire d'autres commentaires. Tous trois ont déclaré qu'ils s'engageaient à mettre des doses à la disposition des nations les plus pauvres à des prix relativement bas. Pfizer a déclaré qu'elle collaborait directement avec les gouvernements de Jordanie et du Liban pour donner des doses aux réfugiés.

Principalement en raison des problèmes juridiques, moins de 2 millions de doses ont été envoyées jusqu'à présent par les pays tampons, selon Gavi. Environ 167 millions de personnes risquent d'être exclues des programmes nationaux, selon les données des Nations unies citées dans les documents.

À moins que toutes les entreprises n'acceptent leur responsabilité légale, « l'accès aux vaccins pour certaines populations restera un défi », indiquent les documents de Gavi, ajoutant que de nouvelles crises généreront une demande supplémentaire pour couvrir les populations déplacées.

La réticence des fabricants de vaccins à assumer les risques juridiques constitue « un obstacle majeur » aux tentatives de fournir des vaccins pour les populations tampons, a déclaré à Reuters un porte-parole de Gavi. Gavi n'a pas commenté les détails contenus dans les documents, mais a déclaré que les demandes de vaccins sont confidentielles jusqu'à ce que les doses soient livrées. En septembre, le PDG de Gavi, Seth Berkley, a lancé sur Twitter un appel aux fabricants de médicaments pour qu'ils renoncent à leurs exigences en matière d'indemnisation légale.

Trois fabricants de médicaments chinois ont accepté d'assumer les risques juridiques lorsque leurs vaccins sont livrés par le biais du tampon : SinoVac Biotech Ltd (SVA.0), Sinopharm Group Co. Ltd (1099.HK) et Clover Biopharmaceuticals Co. Ltd, selon le document de Gavi. Les fabricants de médicaments n'ont pas répondu aux demandes de commentaires.

L'entreprise américaine Johnson & Johnson (JNJ.N) a confirmé qu'elle renonçait à exiger une indemnité pour les livraisons du tampon : « Nous sommes fiers de participer à cet effort pour protéger les personnes les plus vulnérables du monde », a déclaré Paul Stoffels, vice-président du comité exécutif et directeur scientifique. Il n'a pas donné de détails.

Cependant, moins d'un tiers des fournitures de COVAX proviennent de ces quatre entreprises, selon les données de COVAX : Le vaccin de Clover n'a pas encore été approuvé et n'est donc pas utilisé.

L'association industrielle mondiale, la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM), a déclaré qu'« aucune entreprise n'a refusé d'envisager » d'assumer le risque juridique. Toutefois, dans le cas des vaccins administrés à partir de la zone tampon, certaines entreprises ont estimé qu'elles ne pouvaient pas le faire sans savoir exactement où et comment les vaccins seraient utilisés.

Il serait difficile de contrôler en permanence l'innocuité des vaccins dans les camps de réfugiés, et la livraison est très difficile d'un point de vue logistique et ne convient pas à tous les types, a déclaré la Fédération européenne d'associations et d'industries pharmaceutiques (EFPIA), qui représente les grandes entreprises pharmaceutiques en Europe.

Les gens peuvent blâmer les vaccins pour des problèmes qui apparaissent par la suite, même s'ils n'ont aucun lien, a-t-elle ajouté.

« Cela pourrait conduire à une augmentation du nombre de litiges (...) au cours desquels la sécurité et l'efficacité du vaccin seraient publiquement remises en question », a-t-elle déclaré dans une déclaration à Reuters. Cela pourrait conduire à une plus grande hésitation à se faire vacciner et à une reprise

plus lente de la pandémie, a-t-elle ajouté.

Jusqu'à présent, il y a peu d'informations sur les litiges concernant le vaccin COVID, mais les réclamations faites auprès des programmes de compensation extrajudiciaire sont une mesure du risque. Selon les données publiques, un programme mis en place aux États-Unis n'a jusqu'à présent rien versé, pas plus qu'un programme mis en place par l'OMS pour les pays à faible revenu. En Europe, une poignée d'indemnités ont été accordées pour des montants non divulgués, selon les données officielles du Danemark, de l'Allemagne, de la Norvège et de la Suisse. Lire plus

À l'échelle mondiale, peu d'infections au COVID ont été signalées parmi les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile – les tests ne sont pas toujours systématiques et les infections peuvent n'engendrer que des symptômes légers, en particulier chez les jeunes.

Mais l'exiguïté des lieux et la faiblesse des soins de santé les exposent à un risque d'infection élevé. Cette situation, associée à de faibles niveaux de vaccination dans une population mobile, pourrait favoriser l'émergence de nouvelles variantes et constituer un vecteur d'infection, a déclaré Mireille Lembwadio, coordinatrice mondiale de la vaccination à l'Organisation internationale des migrations (OIM), un organisme lié aux Nations unies qui conseille les gouvernements et les migrants.

« Les laisser non vaccinés pourrait contribuer à la propagation du virus et de ses variantes dans le monde », a-t-elle ajouté.

L'ATTENTE DES DOSES

François Nosten, un professeur français qui aide à coordonner les soins de santé pour les personnes originaires du Myanmar vivant à la frontière avec la Thaïlande, est l'un de ceux qui attendent des vaccins. En juin, il a déposé une demande de 70 000 doses auprès du tampon humanitaire – certaines pour les quelque 90 000 personnes réfugiées dans des camps le long de la frontière, mais la plupart pour les migrants non enregistrés dans la ville frontalière de Mae Sot et les villages voisins.

Nosten, dont le travail principal est la recherche sur le paludisme, attend les doses – une fraction des plus de 8 milliards administrées dans le monde – ce mois-ci. On lui a dit qu'elles proviendraient de Sinopharm, et il espère qu'elles pourront aider à vacciner les principaux groupes à risque dans la province thaïlandaise de Tak. Gavi a indiqué que les modalités de livraison sont encore en cours de finalisation.

Environ 20 000 doses seront administrées aux personnes vivant dans les camps par l'International Rescue Committee (IRC), un groupe humanitaire travaillant avec Nosten.

« À ce stade, nous sommes reconnaissants pour tout vaccin que nous pouvons obtenir », a déclaré Darren Hertz, directeur de l'IRC pour la Thaïlande. Il a ajouté que l'IRC pensait que la probabilité qu'un membre de la population réfugiée tente d'intenter une action en justice en cas d'effets secondaires était « extrêmement faible ».

Selon M. Hertz, l'IRC a reçu quelques dons de vaccins ad hoc du gouvernement thaïlandais et s'attaque actuellement à des épidémies importantes dans cinq des neuf camps situés à la frontière, où environ 3 000 cas ont été confirmés, dont au moins 26 décès. Un porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères a confirmé que le gouvernement travaillait avec l'IRC pour fournir des vaccins dans les abris le long de la frontière.

L'organisation caritative de Nosten, Border Health Foundation (BHF), est l'une des huit organisations dans le monde à avoir demandé à distribuer les vaccins provenant du tampon humanitaire et l'une des trois à avoir été approuvée, a déclaré Gavi.

Ann Burton, chef de la santé publique à l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a déclaré que la question de la responsabilité était l'une des raisons pour lesquelles les agences ont été lentes à se porter candidates. Le programme a également été retardé par la pénurie générale de vaccins et les obstacles administratifs.

Les organisations qui demandent des fournitures à partir du tampon ne peuvent pas choisir les vaccins qu'elles reçoivent. Travaillant avec des personnes déplacées, M. Nosten a déclaré qu'il serait plus pratique de leur donner le vaccin de Johnson & Johnson, qui offre une protection après une seule dose au lieu des deux doses nécessaires pour celui de Sinopharm.

Mais la version de Sinopharm sera « mieux que rien », a-t-il ajouté.

Plus de 100 gouvernements nationaux ont promis d'offrir des vaccins, dans la mesure du possible, à toutes les personnes déplacées sur leur sol, selon l'OIM. Toutefois, le groupe des Nations unies affirme que les migrants et les réfugiés sont souvent exclus de ces programmes en raison d'obstacles administratifs ou culturels.

Dans les cas où les gouvernements ne sont pas en charge ou n'ont pas accepté de vacciner les migrants, le tampon humanitaire de COVAX est la seule option. Selon l'OIM, au moins 40 pays n'ont pas encore inclus les migrants non autorisés dans leurs programmes de vaccination – l'OIM et le HCR ont refusé de nommer ces pays.

Gavi a mis en place le tampon en mars 2021, prévoyant de réserver jusqu'à 5 % des doses de vaccin au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles pour COVAX, ce qui représenterait environ 70 millions de doses à ce jour.

Les seules doses livrées à partir de la réserve jusqu'à présent – un peu plus de 1,6 million de doses de Sinopharm – ont atterri en Iran en novembre, où un

grand nombre d'Afghans déplacés sont arrivés, a déclaré UNICEF Iran. Cela suffit pour vacciner environ 800 000 personnes, mais il en faudra probablement davantage, a précisé l'UNICEF.

BESOIN DE RAPIDITÉ

L'inquiétude juridique des fabricants de vaccins trouve son origine dans la rapidité sans précédent des efforts déployés pour développer les vaccins COVID, selon l'EFPIA.

Dans des circonstances normales, les fabricants de médicaments souscrivent une assurance pour couvrir la responsabilité des effets indésirables potentiels des vaccins. Mais le COVID les a obligés à développer des médicaments si rapidement que certains effets secondaires – par exemple, un trouble rare de la coagulation sanguine chez certaines personnes ayant reçu le vaccin d'AstraZeneca – apparaissent au moment où les vaccins arrivent dans les bras des gens.

De nombreux gouvernements et agences internationales ont mis en place des systèmes de compensation pour rembourser les victimes et éviter de longs procès. Une loi d'urgence invoquée par le gouvernement américain prévoit l'immunité juridique des entreprises pharmaceutiques pour les effets secondaires de leurs vaccins COVID-19 utilisés dans le pays. La seule exception concerne les cas de « faute intentionnelle ».

Pour les entreprises pharmaceutiques, accepter une responsabilité potentielle va à l'encontre des pratiques habituelles.

« Les fabricants de vaccins essaient de minimiser les risques juridiques dans presque tous les cas », a déclaré John T. Monahan, professeur à l'université de Georgetown. « La norme d'or est l'immunité totale contre les poursuites judiciaires. S'ils acceptent des exemptions, il pourrait devenir plus difficile d'atteindre cet objectif. »

Photo d'illustration : Un homme reçoit une vaccination COVID-19 au camp de réfugiés de Thamhin, en Thaïlande, le 25 octobre 2021. Photo prise le 25 octobre 2021. Filigrane fourni à la source. International Rescue Committee/Handout via REUTERS

Reuters

16 décembre 2021

Titre de l'article original en anglais : The Great Reboot Refugees lack COVID shots because drugmakers fear lawsuits, documents show